

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 01.41.24.80.54 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex
twitter : SNES/FSU CRETEIL @SnesFsuCreteil



LES RETRAITÉ-E-S TOUJOURS DEBOUT !



Editorial

Après de multiples attaques contre la protection sociale, la Fonction Publique et le code des pensions, le projet de loi visant à casser le code du travail, outil de protection pour les travailleurs, gagné de haute lutte, provoque depuis plusieurs mois manifestations et actions variées qui ont permis quelques reculs mais n'ont malheureusement pas empêché le gouvernement d'utiliser le 49-3 pour faire passer son texte.

Certes, de nouvelles formes de protestation et de discussion se font jour, que ce soit par les réseaux sociaux, particulièrement actifs pour s'opposer à ce texte ou les nuits debout qui se multiplient dans le pays, toutefois, l'action syndicale reste indispensable pour faire avancer nos idées et nos revendications, quoiqu'en disent les médias.

Pour ce qui nous concerne plus précisément, le bilan de l'année est bien décevant : certes, la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement de la population) a enfin été promulguée (même si tous ses décrets ne sont pas encore sortis), mais elle repose uniquement sur la contribution des retraité-e-s par le biais de la CASA et aucune mesure n'a été prise pour les personnes résidant en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Par ailleurs, le problème de la représentation des organisations syndicales de retraité-e-s dans les nouvelles instances est loin d'être totalement réglé. Enfin, la ridicule revalorisation de nos pensions de 0.1% en octobre 2015 a été perçue comme une aumône et ne résout en rien la baisse de notre pouvoir d'achat, due entre autre à l'augmentation des tarifs des mutuelles.

Il en aura fallu du temps pour qu'enfin le ministre Michel Sapin veuille bien faire recevoir les représentants des retraité-e-s (Groupe des 9) sur les sujets qui fâchent : suppression de la demi-part pour les veufs et veuves, et l'imposition de la majoration familiale de 10% pour les retraité-e-s ayant eu au moins trois enfants. Lors de cette rencontre, des explications sur l'orientation actuelle visant à obliger progressivement tous les contribuables à souscrire leur déclaration de revenus par internet ont aussi été demandées. Malheureusement, c'est une fin de non recevoir que le représentant du ministre a objectée aux organisations syndicales.

En parallèle, les courriers aux élus se multiplient et les réponses sont loin d'être satisfaisantes et, encore, lorsqu'il y a une réponse.

Dans ce contexte, et dans la suite logique des actions menées depuis 2014, une nouvelle journée nationale de mobilisation est prévue le 9 juin. Il sera plus que nécessaire qu'elle soit réussie. Une manifestation régionale sera organisée à laquelle nous vous appelons à participer nombreux.

Enfin, lors de notre prochaine Assemblée Générale le lundi 13 juin, nous pourrons faire le bilan de cette année et assister à une conférence sur la fiscalité : « Pour une vraie réforme fiscale ». Nous vous y attendons nombreux !

Le collectif des retraité-e-s de l'académie de Créteil

Calendrier



9 juin

MOBILISATION NATIONALE DES RETRAITÉ-E-S
Manifestation régionale à Paris
rendez-vous 14h15 - Place de la Nation
en direction de Bercy

13 juin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RETRAITÉ-E-S
de l'académie de Créteil

10h00 : Point sur les dossiers en cours, audience Sapin, mise en place de la loi ASV, conférence des financeurs, TAFTA, etc..)

13h30 : « **Pour une vraie réforme fiscale** »

Conférence-débat - Intervention de Hélène GUERRA et Christophe DELECOURT (CGT Finances publiques)

au S4 - 46 avenue d'Ivry - 75013 Paris -

ENEZ NOMBREUX !

Une semaine bien remplie au congrès de Grenoble



Les camarades grenoblois avaient mis les bouchées doubles pour recevoir les délégués venus de toute la France et d'outre-mer. Une organisation parfaite, un accueil chaleureux, des repas bio de qualité exceptionnelle nous ont permis de travailler intensivement du lundi 14h00 au vendredi midi.

Les débats, même s'ils ont été parfois vifs, n'avaient pas le caractère tendu du dernier congrès, celui de Marseille. Il y a 2 ans, l'épisode des ORS (refonte du décret de 1950) avait laissé des traces. Cette fois-ci, le rejet de la politique éducative du gouvernement a fait l'unanimité, en particulier en ce qui concerne la réforme du collège. Un point de divergence le premier jour : la participation à la manifestation du 31 mars contre la loi Travail. Il était prévu qu'une délégation soit envoyée à la manifestation de Grenoble, mais l'ensemble des délégués tenaient à y participer. Nous avons donc été libérés le jeudi matin pour nous associer aux manifestants grenoblois et avons dû reporter les travaux prévus ce matin-là au soir, et ce jusqu'à 23h00. Nous n'avons simplement pas pensé que la grève étant très suivie, il n'y aurait pas de transports en commun pour regagner nos différents hôtels, situés parfois à plusieurs kilomètres du centre de congrès. L'organisation grenobloise a été une fois de plus réactive, les camarades se sont relayés pour ramener les plus éloignés d'entre nous à bon port.

De nombreux amendements ont été intégrés lors des commissions, parfois après d'âpres débats et un grand nombre de ceux que nous avons proposés à Créteil ont été pris en compte. En voici quelques-uns, concernant plus particulièrement les retraités :

Thème 2 : mise en garde de la baisse du pouvoir d'achat des retraités, refus d'augmentation de l'âge de départ en retraite et dégradation des conditions de calcul des pensions, retour aux 37,5 annuités, demande de rétablissement de la bonification d'un an par enfant, sans condition de naissance, maintien de la pension de réversion et extension aux couples pacsés et concubins, demande de disparition de la RAFP et réintégration des primes dans le calcul de la pension.

Thème 3 : demande de plus de transparence dans les discussions en cours pour la fusion MGEN/Harmonie Mutuelle, suppression de la CASA, maintien du quotient familial hors toute réforme fiscale, dénonciation de la mise en place du prélèvement à la source pour l'Impôt sur le revenu, lutte contre la fraude fiscale.

Thème 4 : plus de travail commun actifs/retraités (sous forme de stages par exemple sur les questions de protection sociale et de retraites), efforts pour conserver les adhérents au-delà de la retraite, question de la représentation de la FSU dans les instances issues de la mise en place de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population, sauvegarde de la FGR-FP comme outil syndical unitaire, malgré le départ du SE-UNSA.

Quant au texte « Action » adopté en fin de congrès, il n'a pas été jugé suffisamment offensif aux délégués de Créteil qui se sont abstenus. Vous venez de recevoir l'intégralité des textes qui vaudront jusqu'au prochain congrès dans 2 ans à Nancy et ensuite c'est tous les 3 ans qu'auront lieu les congrès, les modifications statutaires ayant été votées en ce sens.

Martine STEMPER



Manifestation du 31 mars à Grenoble



Intervention d'une camarade de Créteil lors de la discussion en plénière.

LOI ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement de la population)

La participation de toutes les organisations syndicales aux conférences des financeurs et aux conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) est une exigence !

La Loi d'adaptation de la société au vieillissement a été enfin adoptée par le Parlement. Quelques avancées mais des manques préoccupants, notamment en matière de financements (refus d'intégrer le droit à l'autonomie dans la branche maladie de la Sécurité sociale et mise en place de la CASA (*contribution additionnelle solidarité autonomie*) et sur l'intégration des EHPAD dans le périmètre de la loi (cf. *article US Retraités du 30 avril 2016 p. 8*).

Se pose aussi la question de la représentation des retraité-e-s par leurs organisations syndicales dans les deux instances prévues au niveau départemental : la Conférence des financeurs et les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA). Au niveau national, tous les syndicats représentant les retraité-e-s sont représentés dans le Haut Conseil de l'âge ; nous revendiquons donc la présence des organisations syndicales y compris de la FSU (ce qui n'était pas toujours le cas dans les ex CODERPA) dans les deux instances précitées notamment puisque le financement des nouvelles mesures inscrites dans la loi sera assuré par la CASA qui depuis 2012 est prélevée sur les pensions de retraites pour financer l'autonomie. On comprendrait mal que ceux qui financent de manière exclusive l'ensemble des mesures de la loi en soient exclus.

En tout état de cause, avec les autres organisations syndicales si celles-ci sont d'accord pour une démarche commune, le SNES et la FSU interviendront auprès des Conseils départementaux du 77, 93 et 94 pour que leurs participations soient effectives. Affaire à suivre donc...

Dominique BALDUCCI

Pour en savoir plus :

<http://www.lagazettedescommunes.com/424447/loi-vieillessement-maintenant-il-va-falloir-lappliquer/>
Tableau de_financement_des_mesures_de_la_loi.pdf



CARTES SESAME 2016-2017

Depuis déjà plusieurs années, le S3 de Créteil propose à ses adhérents de bénéficier d'un abonnement « Sésame » pour le Grand Palais et éventuellement le musée du Luxembourg au tarif « collectivités ». Les modalités (qui changent relativement souvent) seront détaillées dans la circulaire de rentrée : tarifs, dates d'envoi, programme. Mais il sera toujours très important de bien respecter les dates indiquées, car il ne peut s'agir que d'envois groupés...

Le programme déjà connu permettra notamment de voir :



une exposition Henri Fantin-Latour (1836-1904)

*Auto-portrait de l'artiste,
huile sur toile -1860*

et une rétrospective consacrée à

Hugé.



→ N'oubliez pas de renvoyer le questionnaire " ENQUÊTE DE LECTORAT " ←
publié dans l'US retraité n° 758 du 25 janvier 2016 **AVANT LE 28 MAI**. Merci !

Informations récentes :

1/ Du 25 au 29 avril 2016, tenue à New York du 13^{ème} round (cycle) de négociation du TTIP [Transatlantic Trade and Investment Partnership] encore appelé TAFTA [Transatlantic Free Trade Agreement], principalement par ses opposants.

2/ Une semaine auparavant, déclaration du Président de la République, selon laquelle la France pouvait « toujours dire non », si les conditions qu'elle a posées concernant la transparence ou encore l'accès aux marchés publics ne sont pas respectées. Défiance et rejet de ce type d'accord négocié à huis-clos s'étaient exprimés le 7 avril, dans une tribune du journal « Le Monde », où une soixantaine de députés PS dénonçaient l'opacité des négociations et la quasi impossibilité pour les parlementaires européens d'avoir accès aux documents: « Le symbole est évident: les citoyens et leurs représentants n'ont qu'à circuler, il n'y a rien à voir ».

3/ Le 24 avril 2016, intervention sur France Inter du secrétaire d'État au Commerce Extérieur, Matthias Fekl, faisant référence notamment à la réciprocité dans les échanges, à la possibilité de mettre en œuvre des instruments de défense commerciale, aux PME, à la défense de l'agriculture, ou encore aux services financiers : « Vous prenez l'ensemble des sujets, aujourd'hui aucun intérêt n'est pris en compte de la manière que nous souhaitons... Un accord est bon s'il apporte des avancées, et sur les intérêts de notre économie, et sur les principes que nous portons ». Affirmant que « si tout ça ne bouge pas, il n'y a aucune raison de continuer à négocier en faisant semblant », il conclut: « Il n'y a pas, en tout cas au niveau de la France, de volonté d'aboutir à tout prix ».

4/ Ce même jour, prise de position du président américain, Barack Obama, en visite à Hanovre en Allemagne: « Angela (Merkel) et moi sommes d'accord pour dire que les États-Unis et l'Union européenne ont besoin de continuer de faire avancer les négociations (en vue) de l'accord commercial transatlantique », prévoyant même, face à plusieurs dizaines de milliers d'opposants, que celles-ci seraient terminées d'ici à la fin de l'année.

5/ Le 2 mai 2016, publication de 15 documents confidentiels par *Greenpeace* (près de 250 pages), datant de mars 2016 et indiquant l'état des discussions Europe/États-Unis à l'issue du 12^{ème} cycle de négociation. Il apparaît que ces révélations confirment le déséquilibre dans les discussions et leur manque d'avancement: généralement, un plus grand nombre de propositions du côté européen face à la rigidité, à l'obstination et à l'absence de propositions dans certains domaines des négociateurs américains. Concernant une des pierres d'achoppement - les divergences en matière de réglementations - il est envisagé de pratiquer la reconnaissance mutuelle des réglementations (l'UE reconnaît la norme américaine comme équivalente à la sienne, et donc acceptable), plutôt que l'harmonisation (l'UE et les USA modifient leurs normes respectives pour les faire converger). Il en résulte que « l'UE et les États-Unis vont vers une reconnaissance mutuelle de leurs standards, ouvrant la voie à une course vers le bas des multinationales en matière d'environnement et de santé publique » (Jorgo Riss, chef du bureau de *Greenpeace UE* à Bruxelles). Se trouverait ainsi remis en cause le principe de précaution, présent en Europe, mais pas aux États-Unis, qui permet aujourd'hui aux autorités européennes de refuser certains produits et pratiques au nom de la santé ou de l'environnement: elles devraient désormais apporter les preuves de leur dangerosité.

Renforcer la dénonciation du TAFTA et la lutte pour son abolition

L'exposé de ces faits et de ces interventions récentes sur le traité de libre-échange en préparation avec les États-Unis ne fait que renforcer la nécessité pour tous les citoyens européens et américains de s'y opposer: il ne s'agit pas d'un simple accord commercial destiné, selon ses défenseurs, à impulser la croissance économique et à créer des emplois en Europe et aux États-Unis, en éliminant les barrières douanières et en favorisant les investissements étrangers. Il y a énormément d'enjeux sociaux, économiques et démocratiques derrière ce traité en préparation: sécurité alimentaire, gaz de schiste, emploi, santé et retraites, eau et énergie, liberté et vie privée, services publics, culture et production artistique, enseignement... Il est aussi bon de rappeler que les déclarations officielles récentes ne doivent pas être prises pour argent comptant. Le président de la République ne déclarait-il pas, lors d'une conférence de presse à Washington, le 11 février 2014 : « Nous avons tout à gagner à aller vite. Sinon, nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations » ? Quant à la volonté du président américain d'accélérer les négociations, n'a-t-elle pas pour toile de fond le sentiment anti-Tafta qui s'est élevé aux États-Unis ces dernières années, caractérisé par une chute de 53% à 18% des soutiens à ce traité, sans compter les prises de position des principaux candidats à l'élection présidentielle hostiles aux accords commerciaux ? Le TAFTA, perçu par bon nombre de citoyens européens, comme un cheval de Troie au service des intérêts des multinationales américaines, constitue en fait une menace pour les peuples des deux côtés de l'Atlantique. Il est impératif d'exiger son abandon, au même titre que celui du CETA (accord entre le Canada et l'UE, en voie de signature), avant qu'il ne soit trop tard.

Nicole MEDJIGBODO

Une visite à La Poste

Le 9 février à Wissous, nous étions 18 retraité-e-s du SNES Créteil à parcourir **la plus grosse plate-forme industrielle d'Europe de tri du courrier**, lettres uniquement. Cette PIC dessert dix arrondissements du sud de Paris, l'Essonne et 80% du Val-de-Marne. Après une présentation en salle très documentée, notre guide nous a fait parcourir le hall immense de la plate-forme.

Des 900 agents qui assurent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 le traitement de 7 millions de plis par jour, nous n'en avons vus que quelques uns par-ci par-là, devant une machine ou conduisant un chariot élévateur, quelques autres dans une petite salle réservée au tri manuel des plis problématiques. Tout est automatisé. Finis les sacs postaux de 25 kg. Ils ont été remplacés par des casiers en plastique transportés par des machines. Notre guide a bien insisté sur la modernité du site créé en 2008 et l'ergonomie des machines. Au détour d'un coin pause-café, un ours polaire et une danseuse. Il flottait dans l'air une odeur de crêpes. C'était mardi-gras. Des travailleurs heureux ? Nous avons demandé à rencontrer un syndicaliste. Cela nous a été refusé.

Une autre piste pour en savoir plus : Thierry Brun, rédacteur en chef de Politis, a écrit un livre sur La Poste publié en 2013.

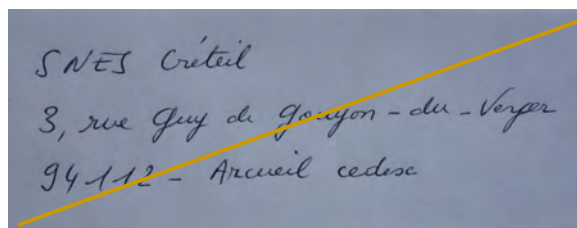
Peut-être vous souvenez-vous d'avoir participé en octobre 2009 à la consultation nationale sur la privatisation de La Poste ? Rassemblant plus de 2,1 millions de votes avec 90% de non, elle n'avait pas empêché que La Poste devienne officiellement société anonyme le 1^{er} mars 2010. Auparavant, depuis 15 ans déjà, des directives européennes visaient à rendre les services postaux européens plus efficaces en les ouvrant au marché. Ce fut en France la libéralisation des envois de colis de plus de 350 g puis de plus de 100 g jusqu'à l'ouverture totale à la concurrence en 2011. La Poste se retrouve alors face aux opérateurs allemand et américain très puissants, eux-mêmes privatisés. Elle relève le défi. La recherche de la rentabilité s'accompagne de la dégradation lente du service postal : retrait progressif de La Poste des zones rurales et des quartiers populaires jugés peu rentables. Quel coût humain dans cette course à la croissance ? Restructurations et réorganisations incessantes, intensification des pressions gestionnaires visant la rentabilité, injonctions répétées à la performance, évaluation, dérives managériales, suppression de dizaines de milliers d'emplois ont pour conséquence des états de stress, burn-out, suicides. En 2012, 27 suicides et tentatives touchent aussi bien le guichetier que le cadre supérieur. Le manque de reconnaissance de leur activité et de leur engagement, l'isolement, la perte du sens de leur travail ont remplacé le fort sentiment du service public et de l'utilité sociale qui animaient les salariés des postes. L'individualisation de la gestion des salariés a brisé la solidarité.

La transformation de la poste incarne jusqu'à la caricature l'évolution néolibérale de notre société et des services publics en particulier.

La PIC de Wissous, une visite fort instructive dont les réflexions de Thierry Brun éclairent la face cachée. A quand la prochaine visite d'un site industriel ?

Marie-Claude DIAMANTIS

Un conseil pratique. C'est une machine qui lit l'adresse :
les noms propres doivent être écrits en majuscules,
sans accents, ni tirets.



Parking de la PIC de Wissous

**" Qui veut tuer la poste ?
Chronique d'un démantèlement "**

Thierry BRUN

133 p. 2013 - Ed. Politis - 10,00 €



Sorties

« Saison 16 », un rapide bilan

Dès septembre 2015, une vingtaine de collègues visitaient **la Cité Internationale de Paris**: parcours guidé dans le parc, mêlant les enseignements de botanique et d'architecture, les pavillons des différents pays témoignant de la créativité et de la grande originalité des architectes. Autre temps fort de cette année, **la visite du musée Picasso** a réuni 40 personnes en deux groupes. Le musée a été remanié pour être plus compatible avec la modernité du peintre.

18 retraité(e)s ont visité **l'impressionnante plate-forme de tri postal de WISSOUS (94)**: cette première tentative de visite à caractère professionnel nous incite à poursuivre dans cette direction (*voir l'article de M-C. Diamantis*).

L'exposition « Lucien CLERGUE » a réuni 25 participant(e)s. Ce fut une découverte pour beaucoup. Trop méconnu de nos compatriotes, ce monument de la photographie française et internationale méritait bien cet hommage à Paris, un peu plus d'un an après sa mort.

La visite guidée du cimetière du Père-Lachaise, les 9 et 13 mai derniers a été un grand succès: plus de 45 inscrit(e)s pour 40 places.

Nos excuses à celles et ceux qui n'ont pas pu participer; il faut désormais s'inscrire rapidement...

Avec notre **journée festive « rallye pédestre » à Barbizon (77)** le lundi 6 juin, se terminera notre programme pour cette année: une quarantaine de retraité(e)s visiteront « le village des peintres », l'auberge Ganne et la maison-musée de Jean-François MILLET.

Un grand merci à celles et ceux qui nous suivent dans nos sorties. Ces activités s'inscrivent pleinement dans notre (votre) activité syndicale.

« Saison 17 », le programme

Lundi 10 Octobre 14h30 - Visite guidée du Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux (rue Lazare Ponticelli - Route de Varredes à Meaux).

En cette période du centenaire de la Grande Guerre, nous ne pouvions pas passer à côté de cet événement.

Le musée de Meaux s'étend sur 7000 m² (3000 m² de parcours de visite; 300 m² d'exposition). Il comprend 50 000 objets et documents. Un champ de bataille a été reconstitué, avec une tranchée française, un « no man's land » et une tranchée allemande. Plus généralement, la richesse et la grande variété des éléments présentés font de ce musée un musée généraliste sur la Première Guerre Mondiale. Durée de la visite: 2h00

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en envoyant un chèque de 12 € à l'ordre de SNES CRETEIL, à l'adresse: Jean-Claude CHARLES, 32 rue de la Chapelle, 77590 Bois-le-Roi.

N'oubliez pas d'inscrire au dos du chèque vos coordonnées (adresse, adresse électronique, n° de téléphone pour que l'on puisse vous contacter en cas de besoin). **Attention, il n'y a que 25 places!**

A noter également que le billet d'entrée donne accès (pour celles et ceux qui le souhaitent) à l'exposition temporaire qui débute ce mois-ci: « L'Artillerie ».

Croisière sur les métiers du port de Bonneuil-sur-Marne

Avec ses 186 hectares et plus de 150 entreprises, un trafic de marchandises par voie d'eau d'1 million deux cent mille tonnes, axe stratégique du sud-est parisien situé à 8km de Paris, **le port de Bonneuil** fêtera ses 100 ans lors des journées du patrimoine (1916-2016). Nous vous invitons à une croisière au cœur des activités portuaires pour découvrir de l'intérieur le 2ème plus grand port fluvial d'île de France. Le guide et un collaborateur de l'Agence Seine Amont présenteront tout au long de la croisière les métiers liés aux entreprises implantées sur le port de Bonneuil: bâtiment, travaux publics, éco-industries, recyclage, distribution logistique, sidérurgie, métallurgie, agro-alimentaire, services et terminaux conteneurs.

Visite du musée de la musique - Philharmonie 2 de Paris

Sur 3000 m² situés dans le parc de la Villette, le **musée de la musique** présente 1000 instruments et objets d'art aussi rares et insolites que la guitare tortue, l'octobasse ou encore la flûte en cristal. Certains ont appartenu à des personnalités telles que Django Reinhardt, Frédéric Chopin ou encore Frank Zappa. Le musée s'organise autour d'un parcours chronologique du XVIIe siècle à nos jours pour les musiques occidentales et d'un parcours géographique pour les musiques du monde. Les guides-conférenciers effectuant les visites sont tous musicologues, historiens, ethnomusicologues et musiciens. Ils sont formés pour s'adapter à tous les types de public et prennent plaisir à vous dévoiler les secrets de la petite histoire de la musique.

Une exposition (peinture, sculpture ou photographique) à choisir à la rentrée.

Un voyage dans le BERRY. Nous vous proposons **fin mai ou début juin 2017** une petite escapade de 3 jours.

Quel programme ?

- visites guidées du vieux **Bourges**, ville d'Art et d'Histoire, de sa cathédrale, du Palais Jacques Cœur
- visite des marais de Bourges, superbe écrin de verdure en plein cœur de la ville
- visite guidée de **Sancerre**, petite cité qui semble endormie sur son piton rocheux. Bien entendu, nous y visiterons une cave (dégustation de vins) et une chèvrerie. Ce sera aussi l'occasion d'établir un dialogue avec les producteurs.
- visite de **La Borne**, village des Potiers et du Centre de Création Céramique. Dans ce village et depuis l'époque gallo-romaine, la terre est travaillée, modelée et cuite. Un potier nous fera une démonstration et nous parlera de son travail.

Quelles modalités pratiques ?

Logement en gîtes (chambres doubles ou simples)

Prix du voyage : 200 € environ pour 3 jours (hébergement, 5 repas compris, hors consommations, visites, guides)

Acompte de 50 € à l'inscription, pour effectuer les réservations.

Covoiturage

Plus d'informations dans notre circulaire de rentrée

Annick JANOIR (01.48.82.28.41) / **Jean-Claude CHARLES** (01.60.69.19.77)

Séjour raquettes Abriès 2016

Nous sommes 8 participants à ce séjour, 8 retraités de l'éducation et de la recherche, encadrés par un accompagnateur diplômé, Christophe Lebreton, ouvert, compétent et nous donnant des conseils techniques, nous assurant le matériel et le transport sur site, nous apportant ses connaissances très étendues sur la flore, la faune, le patrimoine local, la géographie et la géologie des lieux parcourus. Nous marchons en raquettes à partir de 09h00 vers des hameaux isolés, des belvédères pour admirer le Viso par exemple, en tenant compte du rythme de chacun. Ce n'est pas la course, Christophe nous ménage des pauses intéressantes en commentant les sommets environnants et les paysages extraordinaires que nous découvrons.



Nous déjeunons de notre pique-nique, excellent au demeurant et revenons à l'hôtel vers 16h00 pour nous reposer et lire à souhait. Nous sommes logés au chalet-hôtel de Lanza à Abriès à 1543 m d'altitude. Cet hôtel, très confortable, nous propose des chambres individuelles, une pièce de vie où nous pouvons prendre l'apéritif, des repas « gastronomiques » servis par un personnel très sympathique. Nous avons pu observer avec plaisir des mouflons, chamois, chevreuils, différents oiseaux dont des aigles royaux sous le beau soleil du Queyras. Ce séjour passé dans une très sympathique ambiance nous ravit. Le collectif s'est construit au fur et à mesure de randonnées, d'apéritifs et d'échanges informels.

Nous vous proposons de vous faire profiter de notre expérience pour 2017.

Deux groupes sont prévus. Le groupe déjà constitué en 2016 avec celles et ceux qui veulent poursuivre l'expérience, groupe à compléter. Il serait hébergé à Vallouise avec le même accompagnateur Christophe du 12 au 18 mars 2017. Un nouveau groupe serait constitué si nous trouvons une dizaine de personnes intéressées avec quelques uns d'entre nous et avec le même accompagnateur. Il serait hébergé à Abriès au chalet-hôtel de Lanza du 19 au 25 mars 2017. Certains pourraient ainsi enchaîner les deux séjours. Pour celles et ceux qui seraient intéressé-e-s, **nous ferons une réunion-bilan avec les participants de 2016** à partir de photos commentées, le **vendredi 10 juin à partir de 10h00 dans les locaux du SNES** (46 av. d'Ivry - 75013).

La décision de participation doit être prise en Novembre 2016. Merci de vous faire connaître dès maintenant.

Claudine et Alain BOTZUNG (06.73.34.10.20)

Yves BAUNAY (06.24.72.07.94)